



Winter safety

- Plan your route around the forecast, snow conditions and distance.
- Travel in groups
- Plan to be back before nightfall.
- Let someone know your plans.
- Bring the right equipment to survive several hours in the cold.
- Extra change of clothes, first aid kit and fire-starting kit, orientation and communication kit (park map, compass, GPS, cellular phone, etc.)
- Cell phone coverage is variable throughout the park. Do not rely on your cell phone or other electronic devices.

Emergency 911
Parks Canada Dispatch 1-877-852-3100

Sécurité des visiteurs en hiver

- Planifiez votre excursion en fonction de la météo, des conditions d'enneigement et de la distance à parcourir.
- Déplacez-vous en groupe.
- Prévoyez d'être de retour avant la nuit.
- Informer quelqu'un de votre itinéraire
- Équipez-vous adéquatement pour survivre quelques heures au froid.
- Emportez des vêtements de rechange chauds, une trousse de premiers soins, une trousse pour faire un feu, et des outils de navigation et de communication (carte du parc, boussole, GPS, cellulaire, etc.)
- La couverture cellulaire n'est pas constante dans le parc. Ne vous fiez pas à votre téléphone portable ou à d'autres appareils électroniques.

Urgence 911
Répartiteur de Parcs Canada 1-877-852-3100

Winter Trail Use / Utilisation des sentiers d'hiver

Remember to get your park pass. Available at the Administration Building, Visitor Centre, and South Gate. / N'oubliez pas d'obtenir votre laissez-passer du parc. Disponible au bâtiment administratif, au centre d'accueil et à la porte d'entrée Sud.

Please don't walk, bike, or snowshoe on the track-set ski trails. Leave them for the cross-country skiers!
 Veuillez ne pas marcher, faire du vélo ou des raquettes sur les pistes de ski tracées. Laissez-les aux skieurs de fond!



Ensure to travel in the appropriate direction.
 Assurez-vous de vous déplacer dans la bonne direction.

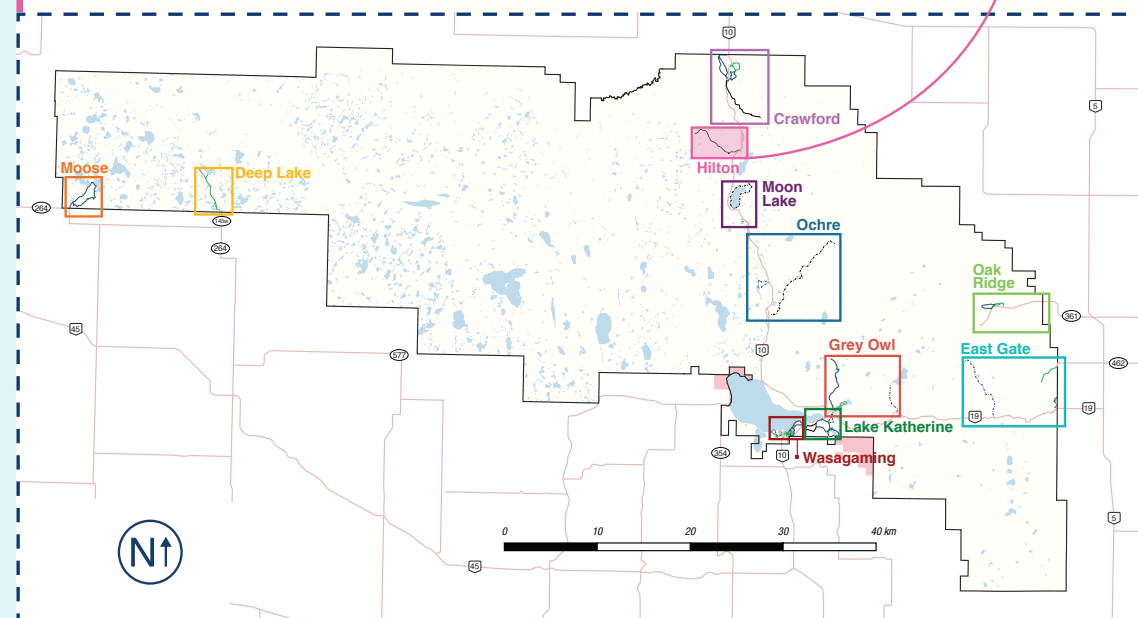
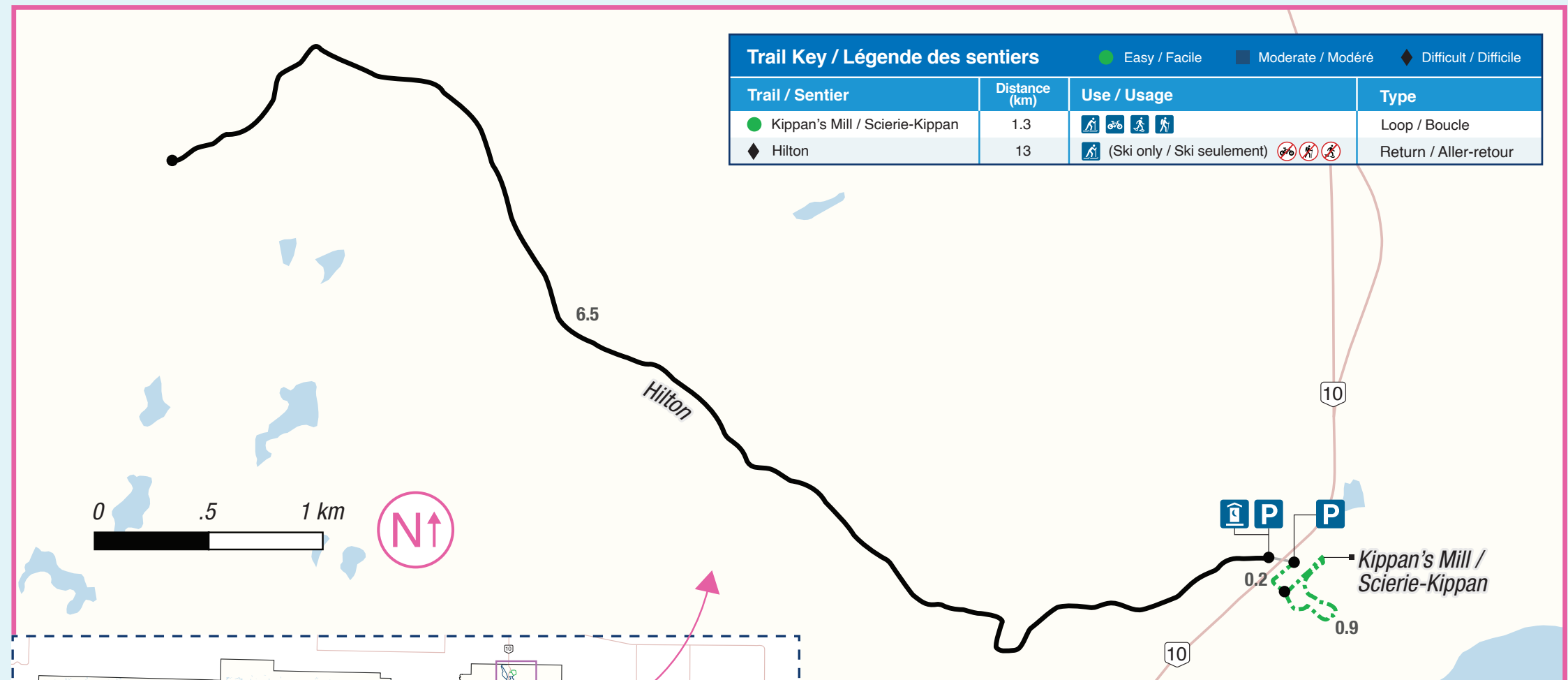


Dogs are required to be on leash at all times.
 Les chiens doivent être tenus en laisse à tout moment.



Riding Mountain National Park is in Treaty 2 Territory, the land of the Anishinabe, First Nations from treaties 2, 4 and 1.

Le Parc national du Mont-Riding se trouve sur le territoire du Traité 2, la terre des Anishinabes, les Premières Nations des Traités 2, 4 et 1.



Legend / Légende

● Easy / Facile	■ Moderate / Modéré	◆ Difficult / Difficile
Track set and groomed for classic cross country ski only	Piste tracée et damée pour le ski de fond classique uniquement	
Not track set, groomed for multi-use – ski, fat bike, snowshoe, walk	La piste n'est pas tracée, mais elle est damée pour un usage multiple - ski, vélo à pneus surdimensionnés, raquettes, marche	
Wilderness ungroomed multi-use - ski, fat bike, snowshoe, walk	Piste sauvage non entretenue à usages multiples - ski, vélo à pneus surdimensionnés, raquettes, marche	
Walk / Marche	Cross-country ski / Ski de fond	No hiking / Pas de marche
Snowshoe / Raquettes	Fat bike / Vélo à pneus surdimensionnés	No snowshoe / Pas de raquettes
Privy / Toilettes	Parking / Aire de stationnement	No biking / Pas de vélo
You are here / Vous êtes ici		